

En ce début 2020, s'informer sur les questions de prévention sécurité, c'est la garantie d'une pratique plaisir tout au long de l'année.

A l'origine, cette lettre sécurité était destinée exclusivement aux dirigeants des clubs et aux moniteurs : à compter de cette année, nous en déclinons une version « Licenciés » qui reprend toutes les informations vous touchant directement et vous permettant de réfléchir à votre sécurité pour une pratique plaisir.

Au menu de cette première Lettre prévention sécurité licenciés :

Le premier retour de l'enquête ECORE, porte sur l'analyse des comportements des grimpeurs et l'accidentologie. On y découvre qu'une part non négligeable de grimpeurs ne réalise pas encore le contrôle du nœud d'encordement. Le chemin à parcourir pour la systématisation des process de sécurité semble semé de freins, de réticence. Merci à tous les grimpeurs et grimpeuses qui ont participé à l'enquête.

Et aussi, un témoignage sur le port du casque en ski de randonnée, des informations sur le dispositif de Retour d'Expérience, des chiffres sur l'accidentologie de la saison 2018-2019, un exemple d'accident qui ravivera des souvenirs à certains, des idées pour améliorer la sécurité dans mon club...

Bon hiver à tous, toutes,

Pierre You  
Président

## ACTUALITÉS

**ECORE** : Le premier retour de notre grande enquête menée dès fin 2018 par la FFME en collaboration avec AIX-MAR-SEILLE UNIVERSITÉ.

Le traitement des données apporte un éclairage sur nos comportements : contrôlons-nous le nœud en 8 ? Réalise-t-on le nœud d'arrêt derrière le nœud en 8 ? Porte-t-on le casque en falaise ? Qui s'autorise à sauter des dégaines ? Le grimpeur ayant progressé rapidement dans leur niveau à vue, sont-ils plus exposés à l'accident ?

A la clé, une réflexion doit s'engager sur de nouvelles pistes de prévention.



[Soyez curieux, plongez-vous dans les premiers résultats](#)

## Ski-alpinisme et ski de randonnée, mise à jour des règles de sécurité

Ces règles regroupent les bonnes pratiques pour des « rando » ski en sécurité notamment, la fédération s'est positionnée sur **le port du casque** :

- Lors des sorties de ski de randonnée ou ski-alpinisme organisée par les clubs, le port du casque est obligatoire pour les mineurs en permanence (en montée comme en descente) et recommandé pour les adultes.
- Lors des sorties hors club, le port du casque est recommandé pour tous en permanence...

A lire, à relire, à diffuser dans vos clubs et à tous les pratiquants du ski-alpinisme et du ski de randonnée.

[Accéder aux règles de sécurité](#)



Et si vous n'êtes pas convaincu pour porter le casque en ski de rando, lisez [le témoignage](#) d'Emeric ASTIER, président du Groupe Alpin Universitaire Lyonnais. Lui aussi était peu convaincu, jusqu'à ce que...

## REX ou Retour d'EXpérience

Le REX est un outil de partage d'expérience entre pratiquant : il permet de témoigner sur les accidents ou quasi-accidents survenus dans sa pratique des activités de la montagne et de l'escalade.

Ce partage permet d'améliorer la sécurité en détectant les défaillances, les faiblesses, les erreurs rencontrées mais aussi les bonnes pratiques et points positifs.

Plusieurs REX ont été renseignés par des pratiquants, certains particulièrement riches. On vous en propose un pour vous donner envie de les consulter et d'apprendre des difficultés ou des erreurs vécues par d'autres...

**Exemple de REX, Escalade sur SAE de vitesse** : Entraînement à la vitesse et enrouleur, prudence. Un grimpeur expert d'un club effectue l'enchaînement suivant : Assuré par un enrouleur automatique, il effectue un « run » puis, il se repose. Il en effectue un second, se repose... Au suivant, il tombe d'environ 9 mètres de haut sur les tapis de réception et se fracture le pied. Pendant le temps de repos, il avait clippé la sangle de l'enrouleur à un point fixe située au pied de la voie. Au dernier « run », il a tout simplement oublié de l'accrocher à son harnais : il grimpeait donc en solo !

[Consulter le REX, vous y trouverez les mesures prises pour éviter cet accident](#)



## INFORMATION ACCIDENTOLOGIE

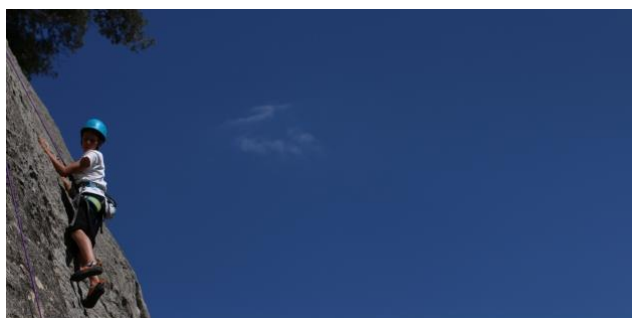
### Retour sur la saison 2018-2019

Une saison 2018-2019 marquée par une légère diminution du nombre total d'accidents, c'est un signe positif. Continuons de poursuivre nos efforts cette saison.



[Retrouvez le document de présentation des données accidentologie 2018-2019](#)

## « C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS »



**Escalade en falaise** : « Sur un exercice de chute en tête, mon partenaire m'a fait faire un vol bien plus important que prévu, me réceptionnant comme j'ai pu sur une vire en bas de la voie. Mon talon a tapé fortement le rocher, le chausson d'escalade n'ayant aucun amorti... Pourquoi une blessure pendant un exercice de chute donc d'assurance ? L'assureur était à 3 mètres de la paroi, ma chute l'a entraîné sur 2 mètres de dérapage sur les graviers avant de m'arrêter. La chute a donc été beaucoup plus longue que prévue. »

Pour ces exercices de chute, soyez très vigilants sur le lieu de la chute (hauteur suffisante, léger dévers, pas de terrasse...) et rappelez les consignes à votre assureur (proche de la paroi...).

## UN CLUB, UNE TECHNIQUE, UNE ASTUCE

**Prévention/Sécurité à Escalade Club Bulgnéville dans les Vosges** : Retrouvez la vidéo présentant la gestion de la sécurité du club de Bulgnéville. Dans votre club aussi, vous pouvez inciter à plus de sécurité.



## LES OUTILS – LA BOUTIQUE

Apprendre à grimper en falaise en sécurité, c'est être encadré par des personnes formées.



### La Boutique FFME

Des affiches pour vous rappeler les règles de sécurité essentielles : demandez à ce qu'elles soient présentes dans votre club.

Du matériel technique à des tarifs préférentiels pour tous les licenciés : attention à toujours lire la notice du fabricant avant toute utilisation d'un nouveau matériel de manière à l'utiliser et l'entretenir correctement.



*Faites circuler cette lettre.*